

Annex C – Progress Report

1. Identification:

Partners Name: Ministère de l'environnement et des ressources forestières / Direction des ressources forestières.

Budget line: BAC [*please complete*]

- Atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants ;
- conduite de campagne de sensibilisation des communautés riveraines du parc national Fazao-Malfacassa sur la protection des éléphants.

POW 2014-2015 Sub-programme: [*please complete*]

Expected Accomplishment(s): [*please complete*]

- Le document du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants est validé ;
- les communautés riveraines du parc national Fazao-Malfacassa sont sensibilisées sur la protection des éléphants.

Output(s): [*please complete*] La collaboration entre les communautés locales et les gestionnaires du parc national Fazao-Malfakassa est améliorée.

Title of the approved PRC project: [*please complete*] Appui à l'intégration des communautés locales dans la gestion des éléphants du parc national Fazao-Malfakassa.

SSFA starting date: 25 octobre 2021

Completion date: 31 décembre 2021

2. Summary of Status:

Brief description of the main achievements, main implementation challenges and lessons learned towards achieving SSFA's objective

Principales réalisations

Les principales réalisations atteintes sont :

- Le document du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants est validé et disponible ; au lieu d'une cinquantaine (50) prévue, l'atelier de validation a regroupé 21 participants issus des représentants des structures étatiques déconcentrées concernées de la préfecture de Sotouboua, de la direction régionale de l'environnement et des ressources forestières ainsi que des communautés riveraines des huit (08) cantons les plus touchés par les conflits homme-éléphant ;
- Plus de 1 347 participants issus de 55 localités riveraines du parc national Fazao-Malfacassa sont sensibilisées sur la protection des éléphants ; la sensibilisation a touché toutes les préfectures sur lesquelles s'étend le parc national Fazao-Malfakassa. Il s'agit de la préfecture de Sotouboua, de Blitta, de Tchaoudjo, de Bassar et de Mò. Les acteurs ayant bénéficié de la sensibilisation sont constitués des représentants locaux du pouvoir central (préfets et maires), le personnel de l'administration forestière, la sécurité, les structures communautaires locales de base (associations villageoises de gestion participative des aires protégées (AVGAP), comités villageois de développement (CVD) comité local de gestion (CLG), chefferie traditionnelle, chasseurs, paysans, carbonisateurs, collecteurs de miel

sauvage, enseignants, etc.

Les principaux défis

Les principaux défis à relever pour l'atteinte des objectifs de la mise en œuvre du projet sont entre autres :

- la réduction de la pauvreté des communautés locales à travers la promotion des activités alternatives génératrices de revenus ;
- la réduction des conflits homme-éléphant à travers la promotion des activités alternatives génératrices de revenus ;
- l'appui des communautés locales au changement du mode actuel de culture et à migrer vers une agriculture intensive afin de réduire la dégradation des terres qui pousse les paysans à la recherche de terres fertiles et à installer des champs sur certains couloirs traditionnels de déplacement des éléphants ;
- l'aménagement et la création des points d'eau dans le parc, eu égard aux effets des changements climatiques qui poussent les éléphants à sortir parfois loin des limites du parc vers les périphéries où sont installés les villages et les champs des communautés ;
- la réplication des formations en techniques simples de refoulement des éléphants et en sauvegarde des éléphants dans les autres préfectures touchées par les conflits homme-éléphant ;
- la recherche de financement pour mettre rapidement en œuvre le programme d'information, d'éducation et de communication élaboré sur les éléphants ;
- la valorisation des éléphants à travers le développement du tourisme de vision et l'ouverture, à cet effet, de nouvelles pistes et aménagement des pistes existant dans le parc.

Les leçons apprises :

Plusieurs leçons sont tirées de l'analyse des discussions ayant suivi la présentation des messages. On note que :

- ✓ Les communautés locales adhèrent à l'idée de conservation des ressources du parc mais la pauvreté et la recherche de moyens de subsistance les poussent à mener des activités illégales (récolte du miel sauvage, carbonisation, braconnage etc.) dans le parc pour subvenir à leurs besoins ; la création d'activités génératrice de revenus au profit des communautés locales sera réellement donc un grand atout pour la protection des éléphants et de leurs habitats ;
- ✓ la multiplication des sensibilisations est importante pour un changement parfait de la mentalité et du comportement des communautés locales vis-à-vis des éléphants et de leurs habitats ;
- ✓ la synergie avec les autres ministères sectoriels clés permettra au mieux d'obtenir des résultats durables des efforts de conservation de la faune et la sauvegarde des éléphants ; un financement conséquent est donc nécessaire à cet effet ;
- ✓ eu égard à l'impact positif obtenu dans la préfecture de Sotouboua, la formation des autres préfectures riveraines en technique simples de refoulement des éléphants reste un moyen pour réduire les conflits homme-éléphant à l'instar de la préfecture de Sotouboua qui avait reçu ladite formation ; en effet, le préfet et le directeur préfectoral de l'environnement et des ressources forestières de Sotouboua ont témoigné n'avoir pratiquement pas reçu de plaintes de victimes de dévastation de champs par les

éléphants en 2021 ;

- ✓ les communautés locales sont en train de prendre conscience des activités illégales dans le parc, qui sont à l'origine de la recrudescence des conflits homme-éléphant.

3. Activity delivery status

| Activity | Description of work undertaken during reporting period | Deliverables | Delivery date | Status of Activity (completed or not completed) | If activity not completed, please describe the reason why and indicate mitigation actions that were taken. |
|---|--|--|-------------------|---|--|
| <p>Activity 2 - campagne de sensibilisation des communautés riveraines du parc national Fazao-Malfacassa sur la protection des éléphants.</p> | <p>En prélude à la campagne de sensibilisation des communautés locales, des outils de sensibilisations (T-shirts ; posters et dépliants) ont été produits à travers un appel d'offre.</p> <p>De façon générale, la campagne de sensibilisation a pour objectif de sécuriser la population d'éléphants dans le parc national Fazao-Malfakassa. Spécifiquement, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter une meilleure cohabitation entre les communautés locales et la population d'éléphants et susciter une franche collaboration avec ces communautés et les gestionnaires du parc ; - renforcer l'implication des communautés locales dans la protection des éléphants ; - susciter la prise en compte de la protection des éléphants dans la planification du développement local ; et - recueillir les préoccupations des communautés locales. <p>La tournée de sensibilisation des communautés locales autour du parc national Fazao-Malfakassa s'est déroulée du 09 au 21 novembre 2021. Cette tournée de sensibilisation a couvert 12 communes riveraines du parc réparties entre 05 préfectures. Il s'agit des préfectures de Sotouboua, Blitta, Tchaoudjo, Bassar et Mô. Ces 12 communes sont : Sotouboua 1, 2 et 3, Blitta 1, 2 et 3, Tchaoudjo 1, 2 et 3, Bassar 1 et 2 et Mô 1 et 2.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la tournée de sensibilisation ; | <p>23/11/2021</p> | <p>Activité achevée.</p> | |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | <p>Afin de permettre une synergie des actions et établir une liaison cohérente des messages pour une meilleure compréhension aux participants ainsi que leur adhésion à l'idée de conservation des éléphants, cette tournée de sensibilisation pour la protection des éléphants a été couplée avec celle concernant le concept « L'homme et la biosphère » (MAB) dans le cadre du processus d'inscription du Parc National de Fazao-Malfakassa au réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO. La sensibilisation sur ce concept se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Développement durable basé sur la promotion des moyens de subsistance respectueux de la biodiversité autour du Parc National de Fazao-Malfakassa », qui devra contribuer à la conservation de la biodiversité, à la réduction de la pauvreté et à la promotion du développement durable autour du parc à travers la diversification des économies locales par l'introduction de moyens de subsistance alternatifs et d'activités génératrices de revenus (entreprises respectueuses de la biodiversité). Ainsi les messages de sensibilisations sur le MAB et sur la protection des éléphants sont parfaitement complémentaires, cohérents et harmonieux pour avoir d'impact sensible sur les participants.</p> <p>Les réunions ont eu lieu dans 18 localités. Il s'agit de : Bassar, Baghan, Malfakassa, Dimouri, Sokodè, Lama-Tessi, Aléhéridè, Sotouboua, Adjengré, Fazao, Tchébébé, Hezoudè, Agbamassomou, Boulohou, Kagningbara, Blitta-Gare, Doufouli, et MPoti.</p> <p>Elles ont regroupé tous les acteurs concernés. Il s'agit entre autres des structures communautaires de base telles que les associations villageoises de gestion participative des aires protégées (AVGAP), les comités villageois de développement (CVD) et les comités locaux de gestion des aires protégées (CLG) mais aussi les groupements existant dans les localités ciblées, les paysans, les chasseurs, les carbonisateurs, les scieurs, la chefferie</p> | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | <p>traditionnelle et les maires des communes ou leurs représentants.</p> <p>Le début de la tournée de sensibilisation a été marquée par une cérémonie de lancement, le 09 novembre 2021, au centre communautaire du village de Hezoudè situé au Sud-Ouest du parc et qui fait partie des zones les plus touchées par les conflits homme-éléphant. De même, toutes les autres séances ont débuté par les interventions des préfets, des maires et chefs cantons concernés, en faveur de la conservation.</p> <p>L'approche interactive a été adoptée dans le passage des messages afin de jauger le niveau de conscience des participants. Dans toutes les réunions, afin d'établir un lien entre la protection des pachydermes et les solutions aux conflits homme-éléphant qu'apporte le projet de l'UNESCO en termes d'activités alternatives génératrices de revenus, les messages sur la protection des éléphants ont été toujours livrés avant ceux relatifs au concept MAB qui portent essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre des activités d'économie verte autour du parc ; - les impacts de l'apiculture sur la dégradation des habitats du parc, la conservation de la biodiversité et l'économie locale ; - les impacts de l'élevage des petits ruminants sur les activités de chasse, de tourisme et la conservation de la biodiversité ainsi que l'économie locale. <p>Ainsi, ces éléments développés dans le message sur MAB viennent parfaitement en appui aux messages livrés pour la protection des pachydermes et la réduction des conflits homme-éléphant.</p> <p>Les messages délivrés dans les réunions de sensibilisation sur la protection des éléphants et de leurs habitats ont été appuyés par la distribution de T-shirts, de posters et de dépliants produits à cet effet avec des messages précis. Ces messages</p> | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | <p>délivrés ont porté sur 05 principaux thèmes ou sujets. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conflits homme-éléphant, leurs causes, leurs conséquences et les mesures à prendre pour les éviter ou les réduire ; - comportement des éléphants ; - rôles que jouent les éléphants dans le fonctionnement et maintien des écosystèmes, et son importance aux plans socioculturel, socioéconomique et de la recherche ; - le statut de protection intégrale de l'éléphant sur le plan international et national ; - les enjeux du braconnage des éléphants et du trafic de leurs ivoires. <p>Les messages délivrés ont touché plus de 1 347 participants issus de 55 localités regroupées en 18 lieux de réunion. Il s'agit de 46 localités dans la région Centrale et 09 localités dans la région de la Kara.</p> <p>L'essentiel des préoccupations soulevées, en lien avec la protection des éléphants, au cours des discussions portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statut de protection intégrale des éléphants qui les épargne de toutes représailles des communautés en cas de dévastation des champs ; - la sanction pénale des complices des braconniers d'éléphants ; - l'installation des dispositifs de refoulement des éléphants ; - la plantation des fruitiers à l'intérieur du parc comme moyen d'y attirer les éléphants ; - la construction de barrières pour empêcher les sorties des éléphants hors des limites du parc ; - les plaintes des victimes de dévastation des champs du non aboutissement des procédures de dédommagement ; - le renforcement de la surveillance du parc ; - l'accentuation de la pauvreté par les dévastations des champs et l'absence de dédommagement des dégâts de cultures ; - la matérialisation des limites du parc ; | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|--|--|------------|-------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - la promotion de cultures alternatives génératrices de revenus et non ou peu appréciées par les éléphants ; - la sortie des éléphants au delà des limites du parc malgré le recul des paysans ; - l'installation des lampadaires dans les zones de sorties fréquentes des éléphants. - l'intégration des chasseurs parmi les bénéficiaires du projet Economie verte de l'UNESCO afin de le reconvertir ; - la création de retenue d'eau pour les éléphants et pour la pisciculture ; - l'ouverture de piste périmétrale pour faciliter la surveillance ; - le renforcement de l'effectif des écogardes pour une meilleure surveillance du parc ; | | | | |
| <p>Activity 3 Elaboration et validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants.</p> | <p>Pour réaliser cette activité, un consultant national a été recruté à travers une consultation restreinte qui a permis de passer le marché pour l'élaboration du programme d'information, d'éducation et de communication (IEC). Le document provisoire du programme élaboré a été validé en atelier, le 08 novembre 2021.</p> <p>De façon générale, l'atelier vise à examiner et à valider le document du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants. Spécifiquement, il s'agit de présenter le document élaboré du programme d'information, d'éducation et de communication à l'ensemble des parties prenantes concernées pour examen et amendement et recueillir leurs préoccupations et commentaires afin de l'enrichir et le consolider.</p> <p>La validation en atelier du document provisoire de ce programme prévue pour le 10 septembre 2021 à Sotouboua a été suspendue suite au communiqué du gouvernement du 09 septembre 2021 interdisant tout rassemblement sur toute l'étendue du territoire national pour une durée d'un mois avec pour conséquence une perte énorme de la ressource financière destinée à cette activité. Cette</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'atelier de validation du programme IEC ; - Document final du programme IEC sur les éléphants ; | 08/11/2021 | Activité achevée. | |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>perte s'élève à un montant d'un million huit cent soixante-seize mille cinq cent trente (1 876 530) francs CFA, soit 3 222,45 USD. Le 08 novembre 2021, l'atelier de validation dudit programme s'est tenu au même lieu (Sotouboua), dans la salle de réunion de la « maison de la femme ».</p> <p>Eu égard au montant faible du reliquat après les dépenses afférentes à la rencontre du 10 septembre 2021 qui avait rassemblé plus de 50 participants, l'atelier de validation du programme du 08 novembre 2021 n'a réuni que 21 participants issus des représentants des structures étatiques déconcentrées concernées de la préfecture de Sotouboua, de la direction régionale de l'environnement et des ressources forestières ainsi que des communautés riveraines des huit (08) cantons les plus touchés par les conflits homme-éléphant. Il s'agit des cantons de Tchebebe, Bassar, Sotouboua, Tchalo, Mpoti, Doufouli, Fazao et Kouï.</p> <p>Il est à signaler qu'en prélude à l'atelier de sa validation, le document provisoire du programme qui a été soumis par le consultant a fait l'objet d'examen et d'amendement par les cadres de la direction des ressources forestières, réunis le 08 septembre 2021 dans la salle de réunion de ladite direction. Aussi, les observations et préoccupations des participants qui étaient arrivés le 10 septembre 2021 ont-elles été collectées et reversées au consultant. Les premières observations et préoccupations ont été intégrées dans le document par le consultant avant l'organisation de l'atelier de sa validation, le 08 novembre 2021.</p> <p>L'atelier de validation s'est déroulé en trois principales phases. La première a porté sur la cérémonie d'ouverture, la seconde sur l'exposé de l'essentiel du document suivi d'un débat général et la troisième sur l'analyse en plénière page par page du document du programme. Les observations, préoccupations et recommandations ont été recueillies au cours de ces deux dernières phases et</p> | | | | |
|---|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| | <p>ont fait l'objet d'un récapitulatif également en plénière afin de recevoir les derniers commentaires des participants. Après le récapitulatif, la parole a été donnée à l'ensemble des participants qui s'est prononcé en faveur de la validation du document sous réserve de l'intégration des préoccupations soulevées.</p> <p>Le travail d'examen du document du programme au cours de la réunion des cadres à la DRF et à l'atelier a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier la fiabilité et la prise en compte des informations recueillies au cours de la collecte d'information et de sortie de terrain du consultant ; - discuter de la pertinence et s'accorder sur les options stratégiques proposées par le consultant, visant à réduire/inhiber les conflits homme-faune ; - discuter de la pertinence des types d'activités d'IEC proposés ; - analyser les axes d'interventions en matière d'IEC inventoriés par le consultant ; - analyser le plan d'action des approches de mise en œuvre des axes stratégiques ; - analyser ou faire des propositions (moyens pour intervenir) pouvant permettre de répondre aux priorités identifiées. <p>Après le discours d'ouverture de l'atelier et l'installation du présidium, le document du programme d'IEC sur les éléphants a été présenté aux participants par le consultant. Ce programme comporte vingt et cinq (25) grandes activités réparties dans cinq (5) projets dont la mise en œuvre est planifiée sur cinq ans. Le coût global de sa mise en œuvre est estimé à trois cent soixante-quatorze millions trois cent soixante-quinze mille (374 375 000) FCFA</p> <p>Les présentations du document par le consultant à la réunion des cadres de la DRF et à l'atelier de validation à Sotouboua ont été suivies de débats d'ordre général puis d'un examen page par page. Les préoccupations soulevées ont porté</p> | | | | |
|--|---|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| | <p>essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation des villages et le développement agricole au Sud-Est du parc ; - l'intégration des zones d'influences des éléphants dans le document ; - la définition d'un cadre de mise en œuvre du programme et la révision du mécanisme actuel de dédommagement des dégâts à intégrer en recommandation dans le document ; - la mise en place d'un mécanisme d'alerte sur les mouvements des éléphants ; - la matérialisation des couloirs de déplacement des éléphants ; - la mise en place d'une base de données des dégâts de cultures et la prévention des attaques des personnes par les éléphants ; - l'implication des élus locaux dans la mise en œuvre du programme d'IEC ; - la collaboration bilatérale Togo-Ghana en matière de la lutte anti-braconnage ; - les coûts sous-estimés de certaines activités du programme ; - les messages à délivrer au cours des sensibilisations ; - l'implication efficace des jeunes et des femmes dans le programme ; - l'identification d'un cadre d'échanges périodiques à insérer comme objectif dans le document ; - l'intervention des autres corps notamment la défense et la sécurité dans la mise en œuvre du programme ; - la célébration de la journée des écogardes ; - la revue de l'image de la page de garde du document du programme. <p>A l'issue des discussions, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants non seulement à l'endroit du consultant mais également à l'endroit du ministère de l'environnement et des ressources forestières.</p> <p><i>A l'endroit du consultant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - rehausser les coûts des activités ; | | | | |
|--|---|--|--|--|--|

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| | <p>- prévoir une ligne budgétaire pour les restitutions des ateliers au niveau local dans l'élaboration des projets prévus dans le programme ;</p> <p><i>A l'endroit du ministère de l'environnement et des ressources forestières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - répliquer la formation des communautés riveraines du parc dans les autres préfectures notamment Blitta, Bassar et Tchaoudjo en technique de refoulement des éléphants et en gestion des conflits homme-éléphants ; - partager le document final du programme d'IEC avec les collectivités locales (mairie et préfectures) concernées. <p>La difficulté rencontrée est liée à la suspension de l'atelier de validation du programme d'IEC, du 10 septembre 2021, par le communiqué du gouvernement du 09 septembre 2021, interdisant tout rassemblement sur toute l'étendue du territoire national pour une durée d'un mois, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Cette suspension a non seulement retardé la mise en œuvre de l'activité, mais aussi entraîné une lourde perte de la ressource financière destinée à sa mise en œuvre. Cette perte s'élève à un montant d'un million huit cent soixante-seize mille cinq cent trente (1 876 530) francs CFA, soit 3 222,45 USD.</p> | | | | |
|--|---|--|--|--|--|

4. List of attached documents

(for example, publications, meeting reports, participants list, workshop reports, etc.)

- rapports narratifs et financier de l'atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants et de la campagne de sensibilisation des communautés locales pour la protection des éléphants ;
- listes des participants à l'atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants ;
- factures et reçus de l'organisation de l'atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants et de la campagne de sensibilisation des communautés locales pour la protection des éléphants ;
- reportage de la télévision togolaise sur l'ouverture l'atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants et sur le lancement de la campagne de sensibilisation des communautés locales pour la protection des éléphants ;
- reportage de l'association togolaise de presse (ATOP) sur l'atelier de validation du programme d'information, d'éducation et de communication sur les éléphants et sur le lancement de la campagne de sensibilisation des communautés locales pour la protection des éléphants.

Signature :



Date: 23 décembre 2021

Name and title of signing officer: Dr. Amah ATUTONU, directeur des ressources forestières.